Solthis HIV FORUM 10 Years SIDA: nouveaux défis en Afrique

Enjeux actuels et à venir sur l'accès aux produits de santé

Germán Velásquez

Conseiller spécial en matière de santé et de développement
Centre Sud (Genève)
Paris, 19 Septembre 2013



Plan de la présentation

- 1. Problème mondial relatif à l'accès aux médicaments: la situation passée et présente
- 2. Contexte international malsain
- 3. Multiplication des acteurs
- 4. Conclusions et idées pour l'avenir



Deux faits majeurs transforment la nature du problème

- Premier fait marquant : L'apparition de la pandémie du sida qui se développe à un rythme exponentiel sans précédent (en Afrique du Sud, 30% de la population est infectée par le VIH) et l'apparition des premiers médicaments contre le sida (les antirétroviraux -ARV) coûtant entre 10 000 et 12 000 dollars par personne par an.
- Deuxième fait marquant : la création de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) en 1995.

Les institutions de Bretton Woods

- En 1948, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale sont créés. La création d'une troisième institution chargée de règlementer le commerce international est prévue, mais n'a jamais lieu à cause du refus des États-Unis.
- Le GATT, le « club des pays riches », basé à Genève, organisait des séries de négociations appelées « cycles » ou « rounds » (le Kennedy Round, le Tokyo Round) où étaient conclus des accords plurilatéraux à participation volontaire « à la carte » sur les règles commerciales et les réductions tarifaires.
- Le cycle d'Uruguay (1988-1994), beaucoup plus ambitieux, aboutit à la création de l'OMC en 1994 à Marrakech (Maroc), qui comptait 123 membres à cette date et qui en compte 159 aujourd'hui.

Différences entre le GATT et l'OMC

GATT

- •Il s'agit d'un traité (pas de bases institutionnelles)
- Commerce des marchandises
- Adhésion volontaire aux accords
- Inefficacité de l'organe de règlement des différends

OMC

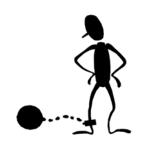
- •Il s'agit d'une véritable organisation internationale permanente
- Commerce des marchandises et des services, droits de propriété intellectuelle
- Accords commerciaux multilatéraux juridiquement contraignants pour tous les membres
- Efficacité de l'organe de règlement des différends

Avant l'Accord sur les ADPIC : la diversité



- Des brevets pour des inventions de produits ou de procédés pharmaceutiques, ou les deux, étaient délivrés ou aucun brevet relatif à des médicaments n'était délivré.
- La durée du brevet allait de 0 à 20 ans.
- Les exceptions aux droits exclusifs conférés par un brevet et la délivrance de licences obligatoires étaient ilimitées.

Après l'Accord sur les ADPIC : l'uniformité



- Tous les membres de l'OMC ont l'obligation d'accorder des brevets pour des inventions de produits et de procédés pharmaceutiques.
- Pour une période de 20 ans minimum, à partir de la date du dépôt de la demande de brevet.
- Les exceptions sont limitées.
- La délivrance de licences obligatoires est soumise à des conditions.

Problèmes posés par le système actuel

- Un tiers de la population mondiale n'a pas d'accès régulier aux médicaments.
- Un médicament est une marchandise, dont la commercialisation est exclusive du fait de la protection conférée par les brevets. Ce n'est pas un bien public.
- Le programme de la recherche est fixé en fonction des marchés potentiels et NON PAS en fonction des problèmes sanitaires.
- 20 à 30 nouvelles molécules par an. Des milliers de demandes de brevets : 2000 en Argentine, 4000 en Chine en 2008.
- Les prix élevés des produits auxquels est conféré un monopole font obstacle à l'accès aux médicaments.
- Présentation des dons de l'industrie comme une solution.

Problème mondial relatif à l'accès aux médicaments

- Au total, près de 50% des personnes qui ont besoin d'un traitement par antirétroviraux (ARV) le reçoivent (i.e. 8 millions de personnes sur les 14.8 millions de personnes qui devraient en bénéficier -ONUSIDA- 2012).
- Plus de 96% des personnes traitées reçoivent un « traitement de première intention » (génériques).
- Le prix moyen des 4 ARV qu'utilisent 91% des personnes traitées est de 140 dollars par personne et par an.
- Le prix moyen du traitement de deuxième intention est de 1.105 dollars par personne et par an.



The treatment time-bomb

Problème mondial relatif à l'accès aux médicaments

- Probable réduction de l'aide internationale fournie aux programmes de traitement du Fonds mondial.
- Conséquences de la nouvelle loi indienne relative aux brevets sur le marché des génériques.
- Intérêt grandissant de l'industrie pharmaceutique indienne pour les marchés du Nord.
- Inefficacité de la « Décision du 30 août 2003 » ou article 31 bis.



Plan de la présentation

- 1. Problème mondial relatif à l'accès aux médicaments: situation passée et présente
- 2. Contexte international malsain
- 3. Multiplication des acteurs
- 4. Conclusions et idées pour l'avenir

Contexte international malsain

- Tendance à privatiser le secteur de la santé à l'échelle nationale et internationale. « Privatisation » de l'OMS. Les contributions régulières des pays membres ne représentent que 18% du budget de l'OMS. Réforme proposée par la directrice générale.
- Le budget annuel de l'OMS ne représente que 5% des 30 milliards de dollars de fonds dégagés pour la santé mondiale en 2010.
- Et du total mondial dépensé, le budget multilatéral public de l'OMS ne représente presque que 1% du montant total annuel du budget de l'OMS, le reste provenant de dons (privés ou publics).
- Manque de transparence des coûts en matière de R-D revendiqués par l'industrie.

Coûts de la R-D

Coût moyen de la R-D pour mettre au point un nouveau produit pharmaceutique [1]:

- ●1950 : 1 million de dollars
- ●1970-1980 : Entre 48 et 54 millions de dollars
- ●1991 le « Tufts Center » (Boston) : 231 millions de dollars
- ●2000 le « Tufts Center » (Boston) : 473 millions de dollars
- ●2002 : 802 millions de dollars (le coût double en deux ans. Licence obligatoire?)
- •2008 : IFPMA : 900 millions de dollars
- ●2013: IFPMA: 1,3 milliard de dollars

[1] MANSFIELD Edwin, dans "The economics of Drug Innovation"

La R-D coûte moins cher que ce que l'industrie affirme

- Un article de la revue BioSocieties (fév. 2011) de la London School of Economics affirme que le coût réel de la R-D ne représente, en réalité, qu'une fraction des estimations habituellement citées.
- D'après les auteurs (Light et Warburton), le coût moyen de la R-D pour mettre au point un médicament est compris entre 13 millions et 204 millions de dollars, suivant le type de produit.
- Les auteurs évaluent le coût moyen en matière de R-D pour mettre au point un nouveau médicament à 43,4 millions de dollars. Ils concluent que ce montant est bien en dessous des 802 millions ou 1,3 milliard revendiqués par l'industrie.
- D'après l'initiative « Médicaments contre les maladies négligées »
 (DNDi), le coût relatif au développement d'un nouveau produit va de 50 à 60 millions de dollars.

Enquête de l'UE sur le secteur pharmaceutique (2009)

- L'enquête (2000-2007) a révélé qu'un même médicament peut être protégé par jusqu'à 1300 brevets ou demandes de brevets en instance.
- Le nombre de litiges entre les laboratoires d'origine et les fabricants de génériques a quadruplé dans l'UE.
- Les litiges retardent l'entrée du produit générique sur le marché de 6 mois à 6 ans.
- Une économie d'environ 3 milliards d'euros aurait pu être réalisée si la mise sur le marché des génériques avait immédiatement suivi la perte d'exclusivité du produit d'origine.

http://ec.europa.eu/competition/sectors/pharmaceuticals/inquiry/index.html

Plan de la présentation

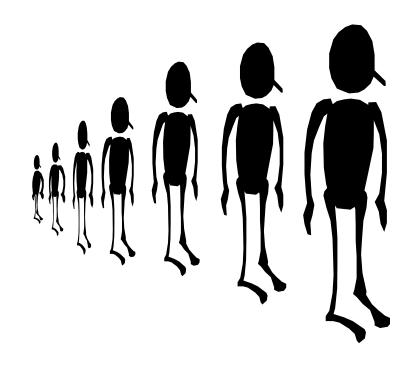
- 1. Problème mondial relatif à l'accès aux médicaments: situation passée et présente
- 2. Contexte international malsain
- 3. Multiplication des acteurs
- 4. Conclusions et idées pour l'avenir

L'OMS n'est plus l'unique acteur multilatéral en matière de santé

1978 : Ministères de la santé et OMS

2013:

- Fondation Gates
- Fonds mondial
- (PEPFAR)
- Plus de 80 partenariats public-privé (PPP)
- Banque mondiale
- Banques régionales de développement
- OMC, OMPI
- Dons de l'industrie
- OMS, UNICEF, CNUCED, PNUD, ONUSIDA
- Centres collaborateurs de l'OMS
- Fondation Clinton, (GDF), UNITAID
- ONG (à but lucratif ou non lucratif)



Dilemme de la santé publique mondiale



- Vu que le système actuel ne répond pas efficacement aux problèmes en matière de santé dans le monde, il y a deux options :
- Mettre en application la capacité de recourir à des mécanismes obligatoires, ou



 Continuer à faire des recommandations à l'aide de termes comme « promouvoir », « appuyer », « encourager », « faciliter », comme le fait l'OMS.



Plan de la présentation

- 1. Problème mondial relatif à l'accès aux médicaments: situation passée et présente
- 2. Contexte international malsain
- 3. Multiplication des acteurs
- 4. Conclusions et idées pour l'avenir

Conclusions

- Un tiers de la population mondial n'a pas d'accès régulier aux médicaments.
- La propriété intellectuelle est un nouvel élément majeur (mais pas le seul) qui peut faire obstacle à l'accès aux médicaments.
- Le système de brevets actuel en tant qu'unique système incitatif en faveur de la production de médicaments destinés à la majorité de la population mondiale a échoué.
- Empêcher la privatisation de l'OMS.
- Nécessité de trouver d'autres systèmes, qui soient différents du système de brevets actuel.

Santé : maladie, commerce ou droit ?

- 1948-1978 : la santé vue comme une affaire de médecins
- 1978-2000 : la santé vue comme un marché: affaire d'économistes
- 2001 ? la santé vue comme un droit des citoyens et une affaire de juges et d'avocats.